

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 3

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 28 mai 1903, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

M. le Président fait l'éloge funèbre de M. *Picker*, décédé après 35 années de services dans l'enseignement primaire. Les honneurs qui lui furent rendus par la population tout entière des Pâquis prouvent combien il était aimé et estimé. Cette mort nous frappe d'autant plus qu'elle a plongé dans le deuil l'une de nos collègues les plus distinguées et les plus dévouées, Madame l'Inspectrice *Picker*.

L'Assemblée se lève en témoignage de ses sentiments de condoléance.

La démission de Mme *Folliet-Foudral* est acceptée.

MM. Adrien Naville, professeur à l'Université, Jules Dubois, ancien professeur, et Charles Duperrex, professeur au Collège, sont reçus membres de la Société.

2^o Nomination des rapporteurs (pour notre section) sur les questions mises à l'étude pour le congrès de Neuchâtel.

La première question est formulée ainsi :

Les examens de recrues, tels qu'ils sont organisés aujourd'hui, permettent-ils d'apprécier à leur juste valeur :